

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : CIRBLOC EMULSION INJECTABLE POUR PORCINS, Emulsion injectable

Titulaire : CEVA SANTE ANIMALE

Composition : circovirus porcin-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7456107 0/2016

Date de décision : 04/01/2017